

Lettre -Questionnaire destiné aux candidats à l'élection présidentielle

Cette lettre est adressée à tous les candidats (à l'exception de la candidate du Front national.

Texte intégral sur notre site www.ujfp.org

Madame, Monsieur,

Vous êtes candidat(e) à l'élection du Président de la République,

(...) Nous souhaitons connaître les positions que vous défendrez sur les questions qui relèvent de nos champs d'intervention, la politique que vous entendez mener si vous êtes élu, et nous ne manquerons pas de transmettre à nos adhérents et sympathisants les réponses que vous voudrez bien nous apporter. (...)

1. Pour l'UJFP, le conflit entre Israéliens et Palestiniens ne peut être résolu qu'en mettant fin à la domination d'un peuple par un autre.

Les résolutions de l'Assemblée Générale ou du Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies ont à de nombreuses reprises demandé à Israël de se retirer des territoires palestiniens occupés depuis 1967, de ne pas annexer Jérusalem Est, de reconnaître le droit au retour dans leurs foyers des réfugiés, et de démanteler les colonies en Cisjordanie.

La Cour Pénale Internationale a déclaré illégale la construction du Mur de séparation à l'intérieur même de la Cisjordanie et en a demandé la destruction. On se souvient de l'émotion internationale créée par l'opération « plomb durci » en 2008-2009 et du rapport que le juge Goldstone a fait à ce sujet. Or Israël poursuit sa politique, ses assassinats ciblés, ses bombardements, le blocus de Gaza, son vol de la terre et de l'eau en toute impunité.

Quelles mesures prendrez-vous pour peser pour qu'Israël se conforme au droit international ? Proposerez-vous une action internationale pour imposer la levée du blocus de Gaza ? Quelles sanctions proposerez-vous au niveau de l'ONU ? Refuserez-vous de rehausser les relations entre l'UE et Israël ? Demanderez-vous la suspension de l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël, comme le prévoit l'article 2 de l'accord ? Quelles mesures économiques, politiques, juridiques préconisez-vous ?

2. A chaque phase de son développement, l'Etat d'Israël a menti sur ses intentions. Il a prétendu à sa création qu'il respecterait le droit au retour des réfugiés; il a présenté les conquêtes de 1967 comme défensives et provisoires; les accords d'Oslo censés aboutir à la création d'un Etat palestinien viable n'ont pas arrêté la poursuite de la colonisation de la Cisjordanie et son fractionnement en micro territoires...

Le Tribunal Russell sur la Palestine, présidé par Stéphane Hessel et composé de personnalités reconnues, a tenu sa troisième session au Cap (Afrique du Sud). Il a conclu en fonction des rapports qu'il a entendus que :

- en imposant à la population de Gaza un blocus permanent par terre, air, mer,
- en refusant le droit au retour des réfugiés malgré la résolution 194 de l'ONU,
- en annexant Jérusalem Est et en donnant un « statut spécial » aux palestiniens qui y habitent,
- en occupant la Cisjordanie et en poursuivant sa colonisation,
- en faisant subir aux Palestiniens qui vivent en Israël des discriminations légales et paralégales, Israël commettait les crimes d'apartheid et de persécution à l'égard du peuple palestinien, crimes contre l'humanité.

Partagez-vous ces conclusions ? Vous engagez-vous à les prendre en compte ? Etes-vous prêt à accueillir en France une session de ce Tribunal ?

3. En 2005, 172 organisations de la société civile palestinienne ont lancé un appel à la société civile internationale au Boycott, au Désinvestissement, aux Sanctions contre l'Etat d'Israël, tant que durerait l'occupation, le refus du droit au retour des réfugiés, les discriminations contre les Palestiniens au sein même des frontières actuelles d'Israël. (...)

Suite page 3

SOMMAIRE

p. 1 Questionnaire aux candidats

p. 2 Théo Klein rompt publiquement avec R. Prasquier

p. 3 - Questionnaire (suite)
- Qui sommes nous ?

p. 4 - Les maladies de la société française

expression

L'ancien président du CRIF Théo Klein rompt publiquement avec Richard Prasquier, son Président actuel

Nous publions ci-dessous la lettre de l'ancien Président du CRIF, Maître Théo Klein, dénonçant la campagne ignoble et diffamatoire contre Charles Enderlin, journaliste de France Télévisions, relayée par le CRIF et son Président Prasquier. Quand Théo Klein parle du CRIF comme regroupant les principales organisations juives de France, il ne dit pas bien sûr que seules des organisations sionistes y siègent aujourd'hui, et qu'elles ne représentent qu'une petite minorité de ceux qui en France se sentent « Juifs ». Mais la lettre de Théo Klein permet de constater à quel point l'évolution du CRIF en fait une simple officine de propagande des courants les plus violents du sionisme, qu'ils soient israéliens ou français. Nous renouvelons à Charles Enderlin notre sympathie et notre solidarité. (Texte intégral sur notre site www.ujfp.org)

Monsieur le Président,

Je suis plus qu'étonné, plus qu'effaré, véritablement indigné de l'utilisation que vous faites de la Newsletter du CRIF pour y poursuivre de votre vindicte Charles Enderlin. (...)

En effet, lorsque des propos sont jugés diffamatoires et que celui qui les a tenus, ou quelqu'un d'autre, les réutilise, la bonne foi ne peut plus être admise et je trouve que votre attitude dans cette affaire là est dépourvue à la fois de bonne foi mais aussi totalement le bon sens. Les attaques que vous renouvez sont une insulte permanente pour la justice israélienne et les autorités en charge de la saisir, le cas échéant, puisque, en Israël, aucune procédure n'a jamais été ouverte et que, d'ailleurs, la dispute se limitait à la question de savoir si les balles qui ont atteint l'enfant palestinien étaient tirées du côté palestinien ou du côté israélien. (...)

Vous cherchez à changer la face des choses, la vérité d'un événement totalement regrettable mais dont il est impossible de nier qu'il a eu lieu. Je considère que les propos que vous tenez sont même insultants pour l'État d'Israël puisque vous semblez insinuer que ce pays est incapable de rétablir la vérité sur un accident situé sur un territoire dont il avait alors le contrôle.

Cet événement en question marque le début de la deuxième intifada. Lors de la première, aucun coup de feu n'avait été tiré de part ni d'autre : ce qui s'est passé à Netzarim marque le début d'échanges de tirs à balles réelles entre Israéliens et Palestiniens.

Le fait que la propagande arabe ait utilisé la mort de l'enfant n'en efface pas l'existence. Peut-être, comme je vous l'ai dit, étiez-vous alors trop jeune ou trop absent pour n'avoir pas saisi l'importance de l'intrusion des armes à feu dans un conflit qui, pourtant, semblait pouvoir se diriger vers une solution pacifique.

Les faits sont les faits et le seul doute qui aurait pu exister à l'époque était de savoir si les balles ayant atteint cet enfant étaient tirées du côté palestinien ou du côté israélien. L'armée israélienne, sur ce point, n'a jamais cherché à apporter de preuve contraire aux propos que vous condamnez.

Vous avez, à titre personnel, le droit d'avoir toutes les opinions que vous voulez, les plus stupides pouvant s'intégrer elles aussi dans le cadre de la liberté d'opinion. Par contre, je ne vous reconnaitrais certainement pas le droit de propager dans un bulletin de notre communauté des opinions qui ont fait plusieurs fois l'objet de décisions des tribunaux français les considérant comme diffamatoires.

Le CRIF n'est pas votre tribune personnelle, comme il ne peut pas être non plus le brouillon de vos futures mémoires. (...)

C'est se moquer publiquement de la décision de hauts magistrats français que de reprendre incessamment des propos qu'ils ont définitivement jugés diffamatoires.

Je me permets de vous rappeler que le CRIF représente les principales organisations juives de France et **j'attire votre** attention sur le fait que vous tentez de le détourner de cette mission en le considérant comme étant l'expression même des sentiments et de la volonté des juifs vivant en France.

Peut-être votre projet est-il grandiose, mais je crains qu'il soit mortel. Je n'imagine pas que vous publierez la présente lettre dans la Newsletter du CRIF, mais vous précisez cependant que je ne m'y opposerai pas...

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments d'ancien président.

Théo Klein

Paris, le 8 mars 2012

Dieu est-il coupable ?

Après Montauban et Toulouse,

Après la Norvège,

Après le tombeau des Patriarches et Gaza,

la question est à nouveau posée : Dieu est-il coupable ?

A l'UJFP, les réponses n'ont pas changé depuis un génocide.

Pour beaucoup d'entre nous, sa seule excuse est qu'il n'existe pas. Pour les autres, il a un sérieux problème de communication.

A.R.

Le Ministère de la Justice en France non seulement ne soutient pas cette démarche, mais a demandé aux Procureurs de requérir contre les participants à ces actions non violentes pour discrimination, voire pour antisémitisme.

Soutiendrez-vous cette campagne ? Annulerez-vous les instructions données aux parquets de poursuivre ses participants ? Demanderez-vous aux entreprises françaises de cesser leur participation aux activités liées à la poursuite de la colonisation ? Mettrez-vous un terme à la collaboration entre Israël et la France en termes de matériels militaires ?

4. En France, le Conseil Représentatif des Institutions Juives de France prétend parler au nom de tous les Juifs de France, alors que ses organisations n'en fédèrent qu'une petite minorité. Le CRIF ces dernières années est devenu le relais en France des positions les plus extrémistes de la politique israélienne, et accuse d'antisémitisme quiconque critique la politique israélienne ou soutient les droits du peuple palestinien. La campagne de diffamation menée contre le journaliste Charles Enderlin, ou la pression exercée pour interdire un colloque à l'Université Paris VIII et une réunion publique à l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon font partie de ses derniers exploits. Or cette politique israélienne est non seulement criminelle, elle est suicidaire en interdisant la perspective d'une vie juive au Proche Orient dans une paix juste et durable. Et la soutenir ici ne l'est pas moins, en favorisant la résurgence de l'antisémitisme. Cela n'empêche pas nombre de dirigeants politiques en France de reconnaître le CRIF comme représentant des Juifs de France et d'assister à son « dîner » annuel.

Quelle attitude adopterez-vous à l'égard de cette organisation ? Si vous êtes élu, continuerez-vous à le reconnaître comme le représentant de l'ensemble de ceux qui se reconnaissent comme Juifs dans ce pays ?

5. L'UJFP s'inquiète du développement d'un climat xénophobe dans notre pays. On pourrait se réjouir de voir dans les sondages la sympathie qu'inspire à beaucoup de nos concitoyens des vedettes « issues de l'immigration » : Yannick Noah, Zinedine Zidane, Omar Sy, Jamel Debbouze,... mais dans le même temps nos camarades et amis arabes et/ou musulmans nous montrent les traces tangibles d'une montée de leur stigmatisation, des amalgames, et au plus haut niveau de l'Etat les propos tenus sur telle ou telle catégorie de Français, notamment les Roms, nous a fait froid dans le dos.

Dans la crise économique et sociale que nous connaissons, revient le discours désignant l'immigration comme responsable, et il n'est malheureusement pas le monopole de l'extrême droite. De nombreux rapports dénoncent le traitement indigne infligé aux « sans-papiers ». Des jeunes sont « renvoyés » dans des pays dont ils ignorent parfois tout de la langue et où ils ne connaissent personne.

Avec les collectifs *Mamans toutes égales*, *D'ailleurs nous sommes d'ici*, *Réseau éducation sans frontières*, auxquels nous participons, nous considérons urgent un changement radical de politique.

Quelles sont vos analyses à ce sujet ? Vous engagez-vous à rompre avec cette politique et ces discours ? Arrêtez-vous la « politique du chiffre » et accepterez-vous la régularisation de tous les sans-papiers ? Procéderez-vous à la fermeture des centres de rétention ? Abandonnez-vous l'idée d'en revenir à la « double peine » ? Quelles seront vos propositions en matière de droit de vote des étrangers et d'accès à la citoyenneté française ?

Madame, Monsieur,

Cela fait beaucoup de questions, nous en convenons. Mais nous ne doutons pas que, candidat(e) à l'élection présidentielle, vous avez déjà eu l'occasion de vous faire une opinion sur ces sujets qui ne peuvent être occultés.

Nous vous remercions de nous avoir lu et espérons que vous voudrez bien nous répondre, à notre adresse ou par courriel. Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre indéfectible attachement à la défense des droits humains ici et partout dans le monde.

Pour le Bureau national de l'UJFP,

Jean-Guy Greilsamer, Pierre Stambul ; co-Présidents

Avec nos excuses à Mesdames Joly et Arthaud nous nous adressons à tou(te)s en utilisant le masculin.

Qui sommes nous ?

L'Union Juive Française pour la Paix (UJFP) a été fondée à Paris en avril 1994 - lors de la fête de Pessah de l'an 5754 – comme section de l'Union Juive Internationale pour la paix (UJIP) disparue depuis. Elle est aujourd'hui membre de la Fédération des Juifs européens pour une Paix juste (EJJJP). Conscients de nos histoires, nous assumons notre rôle d'agir pour « créer un monde meilleur ».

Le sionisme a abouti à la création de l'État d'Israël qui nie le peuple palestinien et ses droits.

Le conflit entre Israéliens et Palestiniens ne peut donc être résolu qu'en mettant un terme à la domination d'un peuple par un autre, par la mise en œuvre du droit à l'autodétermination pour le peuple palestinien et du droit de créer son propre État indépendant. Aucune solution juste et durable n'est possible sans un retrait total d'Israël de tous les territoires qu'il occupe depuis 1967 et sans le droit au retour des réfugiés palestiniens.

La forme étatique que les peuples de la région établiront dépendra de leur volonté et de l'évolution de leurs relations. Nous militons pour qu'elles évoluent dans le sens de l'égalité des droits de tous les habitants, d'une coopération mutuelle et d'une justice sociale ouvrant la voie à la paix.

L'UJFP regroupe des membres, Juifs ou non, qui œuvrent ensemble

–pour le « vivre ensemble » en France comme au Proche Orient,

–pour que des voix juives laïques et progressistes se fassent entendre,

-et sont partie prenante des combats contre tous les racismes et toutes les discriminations.

Les tueries de Montauban et Toulouse et les maladies de la société française

D'autres mieux que nous ont analysé ce que la vie de l'auteur des tragédies de Toulouse et de Montauban révèle sur la situation des banlieues et leur délaissement par les pouvoirs publics.

Nous partageons la colère et l'amertume de certains de nos concitoyens vis à vis de ces formes d'action individuelles, criminelles et suicidaires.

Nous partageons leurs analyses sur l'état moral et politique de notre société, sur les maux qui la rongent.

Nous partageons enfin la colère et l'inquiétude de nos concitoyens d'origine musulmane encore une fois stigmatisés, transformés en boucs émissaires à l'origine des maux qui frappent notre société. Nous sommes nombreux dans nos rangs dont les familles ont été victimes de cette politique criminelle aux temps du nazisme et de Vichy.

Et nous sommes révoltés par une certaine lecture des événements.

Des médias ont affirmé que les corps des victimes juives seraient « rapatriés » en Israël, comme si la patrie de tout **Juif** était forcément Israël.

De nombreux autres ont délibérément tronqué les propos de Madame Catherine Ashton, Haut représentant de l'Union Européenne pour les affaires étrangères et la politique de **sécurité**, pour n'en retenir qu'un parallèle entre les enfants juifs assassinés en France et les enfants de Gaza.

De nombreux soutiens d'Israël dénoncent les défenseurs du peuple palestinien comme étant responsables d'un climat favorable aux assassins antisémites.

Nous, nous affirmons au contraire : la politique criminelle pratiquée par Israël à l'encontre du peuple palestinien tout entier, au mépris du droit international, met en danger la paix et la cohésion de toutes les sociétés, de la nôtre en particulier.

Le soutien inconditionnel de la « communauté internationale » dont jouit Israël est tout autant

dangereux.

Les murs - réels et virtuels – érigés par Israël et l'Europe entre « eux » et « nous » le sont également.

Notre colère est grande à l'encontre de ces dirigeants politiques de droite comme de gauche responsables de la communautarisation de notre propre société.

Notre colère est grande à l'encontre des gens du CRIF, représentants autoproclamés des juifs français qui se taisent à chaque tuerie d'enfants palestiniens perpétrée par l'armée « la plus démocratique du monde », qui se taisent quand ici même, des groupes entiers d'hommes, de femmes et leurs enfants sont stigmatisés, arrêtés, enfermés, expulsés. Qui se taisent enfin devant les discours racistes et xénophobes des plus hauts représentants de l'État. Eux qui se disent « les gardiens de la mémoire », la manipule pour soutenir une politique criminelle.

Notre colère est grande à l'encontre des médias, des politiques français qui ont fait de nous, Juifs français, des gens à part, à la nationalité indistincte, multiple et variable, sur lesquels il est interdit de porter un regard objectif, interdit de s'interroger sur les dérives religieuses de certains, toutes aussi radicales et problématiques que celles qui frappent nos frères et sœurs musulmans.

Notre colère est grande enfin à l'encontre de tous ceux qui affirment que toute critique de la politique israélienne est une manifestation d'antisémitisme.

À tous ceux là , nous leurs disons aujourd'hui qu'ils portent eux aussi une lourde responsabilité morale et politique dans ces drames qui nous bouleversent tous.

Qu'ils ne peuvent impunément stigmatiser l'Autre de façon aussi indécente.

Ceux qui nient l'humanité de l'Autre se barbarisent eux-mêmes.

le Bureau National de l'UJFP, le 25 mars 2012

Sur le site

Sur www.ujfp.org, plus de textes et notamment

- Forum mondial alternatif de l'eau 2012. La déclaration de Marseille 20 mars 2012
- Les manuels scolaires israéliens encouragent la haine – texte du Professeur Nurit Peled-Elhanan
- Lettre ouverte de l'UJFP au Maire de Thiais, qui organise une exposition à la gloire du KKL

UJFP 21, ter rue Voltaire, 75011 Paris 06 26 25 97 33
e-mail: contact@ujfp.org

Directeur de publication: A. Rosevègue

.....
imprimerie spéciale **Participation aux frais libre**